

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1034 - page 1776**

**54 - Meurthe-et-Moselle**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

**LES POINTUES.**

*Objet* : créer des liens d'amitié, d'entraide et de solidarité entre les habitants du quartier ; organiser des repas, des goûters, un loto, la fête des voisins, le fleurissement des maisons, etc ; exercer une certaine vigilance en ce qui concerne l'aménagement du quartier ; rechercher des solutions aux problèmes qui dépendent de la municipalité et éventuellement des pouvoirs publics, et mettre en oeuvre des moyens d'action (lettres, pétitions, demandes de rendez-vous, etc.) ; éventuellement se pourvoir en justice pour la défense des intérêts collectifs de ses adhérents.

*Siège social* : 9, rue Paul Protin, 54530 Pagny-sur-Moselle.

*Date de la déclaration* : 30 mars 2015.